



AGENCE RÉGIONALE  
DE L'HOSPITALISATION  
LA RÉUNION - MAYOTTE

République Française

ARH- 139, rue Jean Chatel  
B.P. 2030 - 97 488 Saint-Denis Cedex  
Tél : 0262.97.93.60 - Fax : 0262.97. 93. 63  
E-mail : ARH974@sante.gouv.fr

Ref : n°0200079

**A R R E T E N°61/A.R.H./I.R.S.**  
portant renouvellement de fonctions d'un chef de service

La Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n°96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 31 août 2006 portant nomination de la directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion-Mme Vigneron-Meleder (Huguette)

Vu la demande de l'intéressé ;

Vu les avis réglementairement requis ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>.** - M. le docteur Bohrer (Michel), médecin des hôpitaux (santé publique), praticien hospitalier plein temps au centre hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion), est renouvelé dans ses fonctions de chef de service du DIM pour une période de cinq ans à compter du 23 juillet 2007.

**Article 2** - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 11 mai 2007

La Directrice de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation

Dr Huguette VIGNERON-MELEDER